



une voisine imprudente et des jumeaux en escapades...

Par **mustella32**, le **10/01/2012 à 17:27**

Bonjour,

Je voudrais savoir se que je dois faire comme démarche... il y a un mois de sa alors que j'étais en voiture, je croise ma voisine toute seule, je rentre chez moi et constate que les enfants sont seuls dans l appartement des jumeaux de 3ans et une fillette de 8ans... 15minutes passe, j entend des pleurs je constate que leur mère est revenue mais pas a l intérieur la clé était sur la porte je suis rentré pour voir se qui se passé... je lui est expliqué quand elle est rentré que j avais entendue pleuré une banale dispute entre frère et sœur rien de méchant... et je lui demande si elle a pas peur de laisser les enfants seuls pendant qu elle fait ses courses et me dit que non je lui explique que même si sa fille a 8ans et pas en age de gardé les jumeaux que si ils mettent le feux ou autres la petite ne pourrait pas être en capacité d'ouvrir la porte si elle est en panique et elle me ris au nez en disant que non sa arrivera pas qu'ils mettrons jamais le feu... vendredi soir elle est partie chez une voisine en les laissant encore une fois enfermer les jumeaux on pris une chaise et on pris la clé et on ouvert la porte et s offre une escapade dans le quartier sa fille de 8ans a pas réagis (elle était censé surveillé les jumeaux) a son retour la mère trouve la porte ouverte sans les jumeaux on les as retrouver de l autre coté de la route...

a votre avis je fais quoi un signalement a la DASS ou a la police?
dans tout les cas cette mère de famille c'est une menteuse et manipulatrice... donc si je fais le signalement il y a des chances qu elle s en sorte...

Par **Claralea**, le **10/01/2012 à 19:43**

Vous pouvez appeler le 119 meme anonymement si vous avez peur des represailles. C'est un numero pour les enfants en danger, meme s'ils ne sont pas battus, mais l'inconscience de leur mère peut leur etre fatale

Par **mustella32**, le **10/01/2012 à 20:04**

merci pour votre réponse!
je pense que la visite d'une assistante sociale ne va pas lui faire du mal et lui remettre les

idées en place même si j'ai déjà essayé de lui faire prendre conscience qu'elle mettait en danger ses enfants.